



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 17 mai 2017

Réunion ordinaire tenue à Saint-Gabriel à 19 h 30.

Présents : Madame Martine Hudon, présidente
Madame Julie Mercier, vice-présidente
Messieurs Louis-Georges Simard (substitut de M. Rémi Beaulieu), Evans Gagnon et Gilles Gagnon

Est absent : Monsieur Rémi Beaulieu

Est aussi présent : Monsieur Bertin Michaud, éboueur

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17.05.22

Il est proposé par M. Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 17 mai 2017 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

3. COMPTE RENDU DE BERTIN MICHAUD

M. Bertin Michaud est présent afin de discuter et donner un compte rendu de la collecte des diverses matières résiduelles au conseil d'administration et de décrire la situation sur le terrain.

M. Michaud fait part au conseil d'une problématique. Il arrive qu'une quantité importante d'eau de pluie s'accumule dans les conteneurs commerciaux lorsque les portes sont laissées ouvertes. Ce liquide se déverse dans le camion, ce qui génère un surplus de poids en vain. Il propose de faire percer les quatre coins inférieurs par les employés municipaux pour permettre au liquide de s'écouler.

La demande sera faite auprès des municipalités afin de régler cette situation.

4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER

17.05.23

Il est proposé par M. Evans Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER		
Réunion régulière le 17 mai 2017		
Salaires	16 avril au 13 mai	5 807.96 \$
Fournisseurs	Incompressibles	171.09 \$
Fournisseurs	Comptes à payer	22 715.74 \$
GRAND TOTAL :		28 694.79 \$

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2017

17.05.24

Il est proposé par M. Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 19 avril 2017, tenue à la municipalité de Saint-Pacôme pour l'ouverture des soumissions relatives à l'achat d'un 3^e camion, soit accepté tel que présenté.

17.05.25

6. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2017**

Il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 avril 2017, tenue à la municipalité de Saint-Pacôme, soit accepté tel que présenté.

7. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

La secrétaire-trésorière mentionne que toutes les résolutions et lettres ont été envoyées à qui de droit.

8. **FERME RICHARD À RIVIÈRE-OUELLE**

Pour faire suite au point 8.B du procès-verbal du 19 avril 2017 concernant une facture adressée à la ferme Richard à Rivière-Ouelle pour frais de remorquage, une discussion entre les membres du conseil amène la prise d'un vote. La majorité convient d'abandonner les charges. La Régie fera toutefois parvenir un avertissement au propriétaire, ainsi que des informations sur la marche à suivre lors de tempête hivernale, afin d'éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

9. **SOUSSION POUR LE RÉGLEMENT D'EMPRUNT 004-2017**

La soumission de 284 235 \$ du Groupe Environnement Labrie adoptée le 17 avril comportait une erreur sur le coût du camion. Dans les jours suivant l'adoption de la soumission, M. Louis-Charles Lefebvre nous a contactés pour nous faire part du coût final du camion qui est de 279 533 \$ avant taxes.

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents d'annuler la résolution n° 17.04.45 adoptée le 17 avril 2017 lors d'une réunion spéciale pour l'ouverture des soumissions et d'accepter la nouvelle soumission au coût de 279 533 \$ avant taxes. La résolution n° 17.04.45 est donc nulle et sans effet.

10. **QUESTIONS DIVERSES**

11. **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Rivière-Ouelle le 21 juin 2017 à 19 h 30.

12. **FERMETURE DE LA RENCONTRE**

17.05.26

Il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 15.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Hudon, présidente

Michelle Émond, secrétaire-trésorière